



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre  
2, place des Ecoles  
15250 NAUCELLES

04.71.47.24.10 / [http : www.csiva.fr](http://www.csiva.fr) / [centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr](mailto:centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr)

**INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**  
**Accueil de loisirs sans hébergement des MERCREDIS 3/12 ans**

Nom des parents : .....

Adresse : .....

Quotient familial CAF ou MSA : ..... Numéro allocataire : .....(obligatoire)

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA POUR TOUT CHANGEMENT (ou à défaut, votre avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2)**

(Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué)

OU :

J'accepte la personne habilitée à consulter mon QF sur CDAP et à conserver une copie d'écran OUI  / NON

ADRESSE MAIL : .....

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail ..... OUI  / NON

J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI  / NON

*J'inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Accueils de Loisirs du Centre Social de la Vallée tous les mercredis de l'année scolaire 2020/2021 et déclare être au courant des activités proposées par le centre social. (Sorties, déplacements ou regroupements...), déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>*

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Sur le site de CRANDELLES

Sur le site de MARMANHAC

|   | REPAS                          | APRES-MIDI                          | TRANSPORT<br>(Uniquement pour les communes de<br>Naucelles – Jussac et Reilhac) |
|---|--------------------------------|-------------------------------------|---|
| Mercredi de<br>Septembre à juillet 2020 | <input type="checkbox"/> Repas | <input type="checkbox"/> Après-midi | <input type="checkbox"/> À midi <input type="checkbox"/> le soir                |

Je m'engage à prévenir le centre social de toute absence de mon enfant sur un des mercredis au moins une semaine à l'avance.

Si délai non respecté, se référer au règlement de l'ALSH.

Carte d'adhésion 2020/2021 (du 1<sup>er</sup>/09/20 au 31/08/21) Enfant : 3,50 € Famille : 10 € = .....

Date et Signature des parents